

SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE



ATTAC-LIÈGE

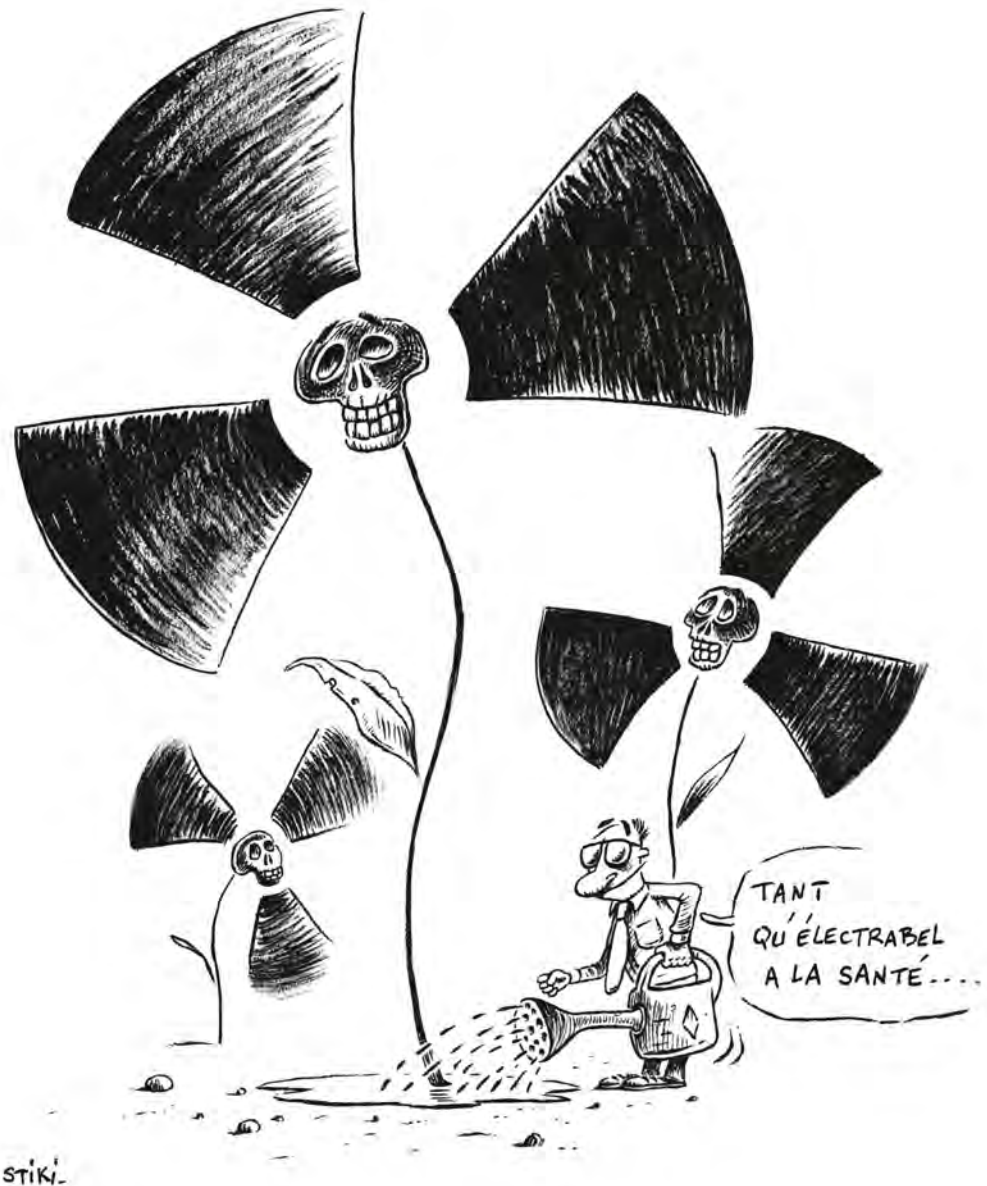
Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 85 • Mai - juin 2016

Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières et pour l'**A**ction **C**itoyenne

Belgique -Belgie
P.P.
40-49 LIÈGE X
P 204082



Les terroristes amateurs font exploser des voitures. Les professionnels font grimper les chiffres du chômage, Charb, Maurice et Patapon, Ni dieu ni maître! p. 24



Dessin de Stiki | ledessindulundi.net

STIKI.

Nos rendez-vous

- 27 avril, débat sur la sécu et l'allocation universelle
- 12 mai, ciné-débat La tourmente grecque II
- 18 mai, assemblée statutaire
- 16 juin, conférence-débat avec François Gemenne
- 24 juin, souper d'avant l'été





Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,
Rue du Beau Mur, 48
4030 Liège
Tél : 04 349 19 02
info@liege.attac.be
www.local.attac.org/liege

Cotisations

- 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois*)
 - 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois*)
 - 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois*)
- * si vous optez pour l'ordre permanent

Compte bancaire

N° BE70 0013 3246 2425

SOMMAIRE

Édito	p.2
Centrales nucléaires	p.4
Agenda numérique	p.6
Chronique dette	p.7
La justice à combien	p.8
Géopolitique du chaos	p.9
Élections sociales	p.10
Murmures à la jeunesse	p.11
Agenda	p.12

Nous aimerions un journal léger comme les trilles des merles matin et soir, comme la lumière du printemps, comme la brume des feuilles à venir sur les arbres. Ce n'est pas facile quand la violence (que nous ignorons sans trop de problème quand elle frappe ailleurs ou sous la forme insidieuse de l'exclusion sociale) vient déchirer des corps dans notre capitale.

Même sans ces attentats du désespoir et de la haine, les nuages sont lourds, du poids des dépressions, collusions, compromissions, répressions, pollutions, exploitations, extractions, risques d'explosion... Touche supplémentaire à la noirceur ambiante : l'accord honteux de l'UE avec l'état voyou d'Erdogan.

L'avenir n'est pas facile. Mais il est encore possible. Comme il nous est possible de nous en emparer. Sans nécessairement, là tout de suite, proclamer quelque nouveau système, ni même un autre paradigme, mais en le faisant quand même, dans nos vies, au présent, en marchant, à l'instar de plusieurs des démarches que montre le film *Demain*, à l'instar de la magnifique trajectoire de vie racontée dans le film *Nous trois ou rien*.

N'empêche, nous devons bien essayer de comprendre le monde tel qu'il ne va pas si nous voulons y changer quelque chose. Ainsi nous continuons à soutenir la résistance du peuple grec à une forme d'austérité qui est la barbarie même (projection du film de Philippe Menut *La tourmente grecque II* en présence du réalisateur, le 12 mai, achat de produits venant de coopératives locales, soutien à une caravane sanitaire). Ainsi nous allons ter-

miner notre premier cycle *Géopolitique du chaos* centré sur le Moyen Orient, les guerres et l'exode de réfugiés avec un film en avril et un dernier invité, François Gemenne le 16 juin. De même, nous nous interrogeons sur les notions de travail, d'emploi, de salaire, d'allocation, et participons à un cycle de réflexion sur l'«allocation universelle» ou le «salaire à vie» (mercredi 27 avril, un débat mouvant à l'«Article 23»).

Nous concluons nos séances de lecture du livre de Piketty par un exposé de Nicolas Franka sur la création monétaire (à l'ULg) et aurons déjà lancé un autre groupe de formation autour de mots clés dont il est urgent de redéfinir le sens. Le groupe de lecture reprendra après l'université d'automne, dont il va être question dans quelques lignes.

Mais d'abord deux choses :

1. **Le mercredi 18 mai** est la date la plus importante de l'année pour la vie démocratique de notre association. Nous y tiendrons nos assemblées statutaires électives au cours desquelles seront présentés les bilans de l'année (financier, moral et d'activités). Nous comptons évidemment sur votre présence en nombre. (Il devrait y avoir aussi quelques bonnes choses à boire et à manger.) Voir l'encart.
2. Après l'Université d'automne (oui oui, nous y venons, un instant), nous lancerons plusieurs groupes de formation (du théâtre action, cela vous dirait ?), un autre cycle *Géopolitique du chaos* (cette fois sur l'Afrique) et un cycle pour lequel nous sollicitons votre avis. Connaissant les lignes sur lesquelles nous travaillons (il doit y avoir un volet ana-

lyse économique et financière), souhaitez-vous qu'il porte sur

- les multinationales et comment les contrer,
- les différentes formes d'extraction, leur utilité, leur nocivité,
- les façons de contrôler les banques (ou une banque),
- la réappropriation / l'invention de formes de contrôle démocratique,
- la défense des services publics et de la sécurité sociale,
- un autre thème ?

Envoyez-nous un mot avec votre avis !

L'Université d'automne d'ATTAC Wallonie-Bruxelles, donc. Oui, cela faisait un moment. La dernière remonte à 2012. Cette fois nous serons au centre de Liège, dans les locaux du théâtre universitaire royal de Liège, quai Roosevelt 1, les samedi 8 et dimanche 9 octobre. Il y aura un prologue au Théâtre National, à Bruxelles, avec la pièce réalisée et mise en scène par Françoise Bloch, *Money !*, le vendredi 7 octobre, à 20h30. Elle se joue toute la semaine, nous pouvons donc y aller un autre soir, car le samedi, il faudra être en forme. D'un autre côté, si cela nous tente et que nous n'avons pas besoin de trop de sommeil, c'est le vendredi soir, après la représentation (vers 22 heures) qu'aura lieu un débat sur le rôle du théâtre dans nos vies et pour un changement de société.

«Ré-enchanter la vie» – vaste programme ! Enserés dans des contrats et des contraintes (souvent doubles), dans des accords et des traités, dans un «système dette» bien rôdé qui réussit à vous broyer jusqu'à l'âme, il nous faut oser le rêve, renouer avec l'utopie, projeter

des formes de vivre ensemble où l'argent et la propriété ne sont plus les facteurs premiers. Et pour cela, nous avons plus que jamais besoin de l'art, des poèmes, du théâtre, de la musique, du chant – tellement plus puissant et porteur quand nous le produisons ensemble. Mais nous ne pouvons pas tourner le dos aux conditions réelles. C'est seulement dans les histoires (Josué 6), que les murailles s'écroulent au son des trompettes. Nous allons donc aussi, ces deux jours, examiner trois domaines (nous aurions pu en prendre une douzaine, mais nous n'avons que deux jours) où les choses ne vont pas bien (du tout) : la finance, les banques, et Belfius en particulier ; les services publics, et tout spécialement la SNCB ; les multinationales en visant particulièrement le secteur de l'automobile.

En préoccupations transversales, les carcans des accords de commerce et d'investissement, l'exercice de la démocratie, la fiscalité y compris le financement de la sécurité sociale. Dans les deux premiers domaines, c'est à peine un choix, nous, citoyens, devons reprendre le contrôle. Une banque, il ne faut pas la laisser dans les mains de banquiers, et les services publics doivent l'être jusqu'à la moelle (et le rester, nom di djo), en dehors de toute magouille et de toute considération de «rentabilité».

Dans le troisième, la question à poser sera celle de l'utilité, voire de la nécessité de ces entreprises multinationales, et tant qu'elles existent, leur mode de fonctionnement et les modalités du contrôle par les travailleurs. La seconde partie du titre indique notre volonté de garder à l'esprit cette préoccupation qui

trop souvent nous échappe : le lien entre les moyens et les fins. Voyez la présentation, le projet de programme et un talon réponse en encart.

L'Union européenne est en débandade ; la finance s'apprête à dévisser une nouvelle fois ; l'austérité, elle, se porte tellement bien qu'elle en a presque entièrement étouffé l'économie, et les gens crèvent, parfois littéralement, sur le trottoir. Même en Belgique. L'ordon nous rappelle qu'en France jusqu'à présent, la République est bourgeoise et s'appuie non pas sur Liberté, Égalité, Fraternité, mais sur ce quatrième terme, mentionné plus discrètement mais garanti : la propriété. Il appelle à rompre avec ce «péché originel», à retrouver le sens des communs, à développer une véritable économie coopérative (loin des sirènes d'Uber).

« Les rêves, il ne faut jamais attendre qu'ils adviennent, ni en laisser la responsabilité à quelqu'un d'autre. » (Lyonel Trouillot, *Kannjawou*)

À lire aussi, entre autres, le texte de Guy Leboutte, <http://condroz-belge.com/2016/03/30/bruxelles-22-mars-2016-ca-coagule-et-la-raison-bordel/>

DÉMANTÈLEMENT DES CENTRALES NUCLÉAIRES : L'IMPASSE

Francis Leboutte,
ingénieur civil, membre du mpOC et d'ATTAC-Liège

Novembre 2015

La Belgique et la France ont toutes deux choisi la technique du démantèlement immédiat pour leurs réacteurs lorsqu'ils seront arrêtés. L'utilisation du terme immédiat donne à réfléchir : d'une part, le démantèlement d'un réacteur et des équipements associés devrait s'étendre sur une période de 50 à 60 ans, si tout va bien ; d'autre part, la montagne de déchets radioactifs qui sera générée ne deviendra inoffensive qu'au bout d'une éternité, une centaine de milliers d'années.

À quel coût ? Prenons pour exemple la centrale de Brennilis en Bretagne qui ne comporte qu'un seul tout petit réacteur d'une puissance de 70 MW arrêté en 1985 et sensée devenir une vitrine⁽¹⁾ du savoir-faire français pour ce qui sera un des futurs marchés du siècle et un filon en or pour EDF (Électricité de France) et consorts. Partiellement démantelée à ce jour – reste le plus difficile, le réacteur et son bâtiment –, le coût total du démantèlement est estimé à près de 700 millions d'euros, dont un devis de 400 millions pour le réacteur. Extrapolant selon la puissance et sans tenir compte du dépassement de devis qui ne manquera pas d'advenir, l'ordre de grandeur du coût du démantèlement des sept réacteurs de production belges (environ 6.000 MW) serait de 60 milliards tandis qu'il serait de plus de 600 milliards pour les cinquante-quatre réacteurs français (63.200 MW), une estimation qui en vaut une autre pour quelque chose d'in-

calculable par essence, étant donné les aléas du démantèlement et l'explosion prévisible du prix de l'énergie et des matières premières durant les décennies à venir. Estimation qui par ailleurs ne prend en compte ni la mort prématurée des employés travaillant sur le site (à Brennilis, en 2006, une moitié environ des travailleurs sont morts avant d'atteindre 65 ans), ni la pollution radioactive associée, source de maladies et morts dans la population, et ni non plus la gestion éternelle des déchets nucléaires engendrés.

Une illustration de cette incalculabilité est la régulière révision à la hausse du coût du démantèlement de Brennilis depuis les 30 ans qu'il a débuté, la dernière en 2012 étant un dépassement de 15 % par rapport au devis établi en 2008 (rapport N°2007 de l'Assemblée nationale française, 2014). Brennilis n'est pas un cas à part dans l'électronucléaire, dans ce même rapport on peut lire : le devis de démantèlement d'UP2-400 est passé de 1.327 millions d'euros à 1.955 millions d'euros entre 2006 et 2013, soit une augmentation de 47 % en euros constants (UP2-400 est une des usines de retraitement des combustibles usés de La Hague – à noter que près de deux milliards supplémentaires sont prévus pour le conditionnement du produit du démantèlement). Une autre illustration de l'impossibilité d'un calcul sérieux du coût est la grande variabilité des estimations du coût du démantèlement d'un pays à l'autre. Par exemple, entre la méthode de calcul du coût d'EDF et une

méthode allemande, il y a un rapport de un à plus de trois. Appliquées à la Belgique, ces deux méthodes donneraient des coûts de 1,7 et 5,9 milliards, des montants qui n'engagent que la réputation de leurs auteurs qui auront quitté ce monde quand d'autres devront faire face à la dure réalité.

Le démantèlement c'est la promesse d'un travail énergivore et dangereux, assorti de la production d'une masse de déchets mortels dont on ne sait que faire et qui seront un legs terrible pour les générations futures, non seulement les composants de la centrale elle-même mais aussi tous les outils, instruments, machines et produits qui auront été nécessaires à la déconstruction et eux-mêmes contaminés. Prendre en compte cette dépense énergétique et celle nécessaire à la gestion des déchets pendant l'éternité ne peut aboutir qu'à cette conclusion : l'énergie nette du système électronucléaire, c'est-à-dire l'énergie utilisable moins l'énergie investie, ne peut être que négative et donc sans intérêt pour l'humanité sur le strict plan énergétique.

Pas plus que pour le stockage de déchets nucléaires, il n'existe de bonne solution pour le démantèlement, c'est l'impasse. Il devient urgent de réaliser et d'admettre que l'ingénierie nucléaire est un échec absolu du savoir de la technoscience, un des plus cuisants et aux conséquences des plus funestes, car elle ne peut défaire ce qu'elle a fait, ni même en atténuer le caractère destructeur, tout en n'apportant rien sur le plan én-

1) Christian Frémont, préfet du Finistère, 1995.

DÉMANTÈLEMENT DES CENTRALES NUCLÉAIRES : L'IMPASSE

.../...

ergétique, que du contraire. Pour les exploitants et leurs actionnaires, le démantèlement représente une perte sèche et inacceptable dans leur logique financière, d'autant que cette perte s'annonce très supérieure aux montants provisionnés. Tout est bon pour reporter cette dépense, peu importe les risques, d'où la volonté de l'oligarchie politique et financière de prolonger la durée de vie des réacteurs et même, au-delà de toute raison, de redémarrer des réacteurs aux cuves marquées de milliers de microfissures. Avec l'électronucléaire, nous sommes en état de guerre permanent ! Rien de surprenant, un réacteur nucléaire n'étant

qu'une variante de la bombe atomique dont on ne sait à l'avance où et quand elle va exploser. Du fait des rayonnements ionisants artificiels produits sans discontinuer par cette technique, les victimes se comptent par millions chaque année⁽²⁾. La guerre ne se limite pas à l'Humanité d'aujourd'hui, elle est également déclarée contre la nature et toutes les espèces vivantes ainsi que contre les générations futures. À cette situation, une seule réponse a du sens : l'arrêt immédiat de tous les réacteurs nucléaires et d'une technique qui n'aurait jamais dû voir le jour, quitte à mettre en place un système de rationnement de la consumma-

tion d'électricité.

En 1973, dans un livre fascinant, *Énergie et équité*⁽³⁾, le philosophe Ivan Illich écrivait que la consommation d'énergie au delà d'un certain seuil détruit l'environnement physique et la structure sociale, un avertissement qui n'a pas été entendu et ne l'est toujours pas. Il est urgent de reconnaître que le capitalisme thermo-industriel nous a inévitablement conduits à dépasser très largement ce seuil et que revenir à un niveau individuel de consommation d'énergie limité et changer de paradigme constituent une nécessité indépassable.



(2) En 2003, une étude de l'ECRR (European Committee on Radiation Risk) estimait que les rayonnements ionisants artificiels étaient responsables de la mort de plus de 60 millions de personnes depuis 1945, rien que pour le cancer. L'édition 2010 de cette étude est disponible en PDF sur www.euradcom.org (The Health Effects of Exposure to Low Doses of Ionizing Radiation, Chris Busby, Green Audit Press, 248 pages). Celle de 2003 a été traduite en français : *Recommandations 2003 du Comité européen sur le risque de l'irradiation. Étude des effets sanitaires de l'exposition aux faibles doses de radiation ionisante à des fins de radioprotection*, Éditions Frison-Roche).

Le nombre de décès à travers le monde attribuables aux retombées de l'accident de Tchernobyl, entre 1986 et 2004, est de 985.000, un chiffre qui a encore augmenté depuis cette date. Des 830.000 liquidateurs intervenus sur le site après les faits, 112.000 à 125.000 sont morts (*Conséquences de Tchernobyl*, Alison Katz, *Le Monde diplomatique*, décembre 2010, www.monde-diplomatique.fr/2010/12/KATZ/19944).

Les rapports médicaux du Ministère de la Santé et du Comité Tchernobyl notent qu'à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, le nombre des enfants sains au Bélarus est passé de 85 % en 1985 à 20 % en 1999.

(3) *Énergie et équité*, Ivan Illich. Le Seuil, 1973, 57 pages. L'édition de 1975, avec une annexe de J.-P. Dupuy, est incluse dans les Oeuvres complètes, volume 1 (Fayard, 2004, 792 pages).

Article publié dans le n° 22 du journal *Kairos* (décembre 2015), dans une version condensée (dans le cadre d'un dossier consacré au nucléaire en deux parties, dans les numéros 21 et 22).

Soutenez *Kairos*, abonnez-vous : www.kairospresse.be, +32(0)2/660.61.09

Un journal indépendant et sans publicité ; un projet coopératif et bénévole.

L'AGENDA NUMÉRIQUE EUROPÉEN

Josiane Marquet

Conférence de Bruno Poncelet anthropologue et chercheur au CEPAG)

Presque tout le monde actuellement possède au moins un GSM sinon un smartphone, un ordinateur... Tous connectés : le « progrès » est en marche.

On nous prédit d'ailleurs, à grands renforts de publicité médiatique et politique, que la numérisation de la société servira la croissance économique et assurera le plein emploi !

En 2010, les entreprises numériques représentaient 5% du PIB de l'UE et assuraient seulement 2,5% des emplois. Il faut aussi réfléchir à l'aspect qualitatif ! Finis les CDI, vivent les « jobs » !

Prenons l'exemple d'Amazon, entreprise phare de vente en ligne. Elle interdit les syndicats, pratique la discrimination, « flique » ses travailleurs par logiciel interposé, ne crée que des emplois précaires en concurrence les uns avec les autres, et impose une culture du secret qui interdit à ses travailleurs de donner toute information sur leurs conditions de travail.

D'une forme de développement économique où le prolétariat vivait dans des conditions proches de l'esclavage au XIX^e siècle, nous étions passés au XX^e à un régime de démocratie économique qui tendait vers un équilibre entre les droits des travailleurs et ceux des employeurs. Mais les entreprises numériques, elles, reviennent à un système hyper-capitaliste qui crée des monstres financiers (Microsoft, Samsung, Google, Apple...), sans vision sociale et sans qu'en soit étudié le coût caché pour l'environnement. (Voir à ce sujet le documentaire



«Cash Investigation» sur les téléphones portables et lire le livret « Téléphone portable : arme de destruction massive ».) S'ensuivent des dégâts sociaux tels qu'ils nous font revenir au XIX^e siècle et des dégâts environnementaux irréversibles. Cependant, le seul discours tenu par nos dirigeants est un discours d'évidence et d'adaptation au progrès, encouragés qu'ils sont par la propagande des entreprises numériques.

Dans les années 1970, ont été créés les codes-barres, système passif et stable, pour identifier les marchandises mais cette identification terminait sa vie à la caisse du magasin. Alors, les gérants des codes-barres ont eu l'idée d'« améliorer » le système en s'appuyant sur internet. C'est ainsi qu'ils les ont remplacés par des puces RFID (Radio Fréquence Identification) placées sur les étiquettes de vêtements, sur les animaux... Chaque puce collecte et transmet des informations, on peut lui en ajouter ou lui en retirer, on peut même lui donner des instructions. Comme elle communique par ondes radios, il faut des récepteurs. Des sociétés s'associent alors pour améliorer encore le système et

le remplacer par un système actif, dont le cycle de vie se poursuivra tant qu'il sera doté d'énergie et dont les données, grâce aux récepteurs, pourront être lues à distance.

L'Union européenne a pour objectif d'imposer ces systèmes dans tous ses pays membres au nom de l'Intérêt général (si, si). Quels sont les objectifs de l'Agenda Digital Européen ?

→ Permettre à 100% de la population d'être connectée à internet

→ Qu'au moins 50 % soient connectés en haut débit

→ augmenter de 100% les investissements publics au numérique en PPP (partenariat public privé)

→ encourager l'utilisation d'internet par au moins 70 % de la population y compris les plus pauvres

→ créer un e-gouvernement qui diffuserait ses documents à la population sur des sites internet

→ encourager au moins 50% de la population à faire ses achats en ligne

Grâce aux puces RFID, l'UE nous promet

→ d'améliorer la protection de l'environnement (!)

→ de perfectionner les soins de .../...

.../...

santé (elles connaîtraient toutes nos données)

→ d'améliorer la sécurité de la chaîne de distribution

→ d'améliorer l'expérience globale du consommateur

Quels sont donc les objectifs cachés et le but final de ces entreprises numériques ?

Si le capitalisme a pu, dans une courte période de l'histoire paraître vivable, grâce à la démocratie politique et économique, les multinationales, elles, veulent, par cette technologie à échelle mondiale, obtenir du pouvoir politique

des décisions qui seront de plus en plus éloignées du peuple, et qui affaibliront davantage encore les droits sociaux et économiques.

Leur but ultime : chacun une puce dans le corps et BIG BROTHER pour tous ; Et en avant pour le BIG DATA, et ce monde de l'intelligence artificielle que chacun attend, où tous les objets seront connectés et où tout ce qu'on achète sera déduit directement de notre compte.

Avenir merveilleux de l'économie collaborative (tous connectés donc tous égaux !)

pas de régulations, et 30 à 40% des emplois qui pourraient disparaître.

Dans ce meilleur des mondes, ce seront les multinationales par l'intermédiaires de puces RFID qui décideront de nos achats, de notre santé,... si ce n'est de nos vies.

Avec cette collusion entreprise/politique, les puces et le flicage permanent, c'en sera fini de la démocratie !

CHRONIQUE : ILLÉGITIME NOTRE DETTE PUBLIQUE ?

6 : Le droit, c'est pour qui ?

Broc

Nous avons vu dans notre 4e chronique (cf Attac-Liège n° 79) que l'État belge avait posé des actes illégaux en regard de notre Constitution au moment d'accorder des garanties aux banques sauvées de la crise, leur crise. En passant par des Arrêtés royaux, il avait contourné l'obligation de consulter le Parlement pour toute question budgétaire. L'exécutif légiférait seul et s'assurait que le Ministre des Finances devienne pour plusieurs dizaines d'années seul maître de la question. Nous aurions tort de croire qu'il s'agit-là d'un acte isolé de quelques ministres. Les mémoranda rédigés par des technocrates européens et signés par les gouvernements grecs successifs, passent largement outre plusieurs articles de la Constitution grecque¹. Les mesures d'austérité qu'ils contiennent violent aussi la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Elles transgressent même le droit international du

travail, notamment les importantes réductions de salaires qui bafouent les conventions collectives en vigueur².

Les accords de «partenariat» transatlantiques (CETA, TTIP) iront plus loin encore en imposant les cours d'arbitrage en lieu et place d'institutions juridiques dûment constituées. Des «experts» privés évalueront la «culpabilité» des États sur base de plaintes déposées par des multinationales. Par contre, un Etat ne pourra pas s'en prendre à une multinationale. Cherchez l'erreur.

Autocrates, technocrates, experts, lorsque les règles sont faites sur mesures pour ceux qui les conçoivent, nous sommes dans l'abus et la confusion des pouvoirs. Que dire lorsque les mêmes se font aussi bien juges ? Tant que nous nous abandonnerons à ces "professionnels", la démocratie ne fonctionnera pas. Elle n'est pas tant une affaire d'élus que de participation collective. Fragile, elle a besoin

d'une attention permanente de la population.

Notre Constitution affirme le droit citoyen de demander des comptes. L'audit citoyen nous montre qu'il n'est pas besoin d'être technicien pour être capable d'émettre un avis pertinent. Il nous montre également qu'il est vital pour la démocratie d'exercer ce droit citoyen.

1. Par exemples : les articles 21, 22, 23 sur les droits sociaux.

2. Voir G. Katrougalos, La dette grecque à la lumière du droit constitutionnel et du droit international, in Droits devant ! plaidoyer contre toutes les dettes illégitimes, CADTM, <http://cadtm.org/Droits-devant>

LA JUSTICE JE VOUS LA FAIS À COMBIEN ?

Michel VERBIEST

*Selon que vous serez puissant ou misérable
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir*
Jean de la Fontaine, «Les animaux malades de la peste»

Deux types de procédures judiciaires tendent à s'installer. Ni l'une ni l'autre ne s'apparentent à l'idée que l'on se fait de la justice dans un état démocratique. Elles rangent les citoyens de part et d'autre d'une ligne de démarcation bien claire. Une ligne tracée par l'avoir et le pouvoir qu'il confère.

La première procédure, c'est le *snel recht*, littéralement : le droit rapide ; mais, plus exactement : la justice expéditive. J'entendais récemment un panel d'avocats qui expliquaient, sur les antennes de France Inter, ce qu'était la comparution immédiate. Peut-être y a-t-il des différences dans le droit belge mais les analogies doivent être fortes. Le principe est simple : raccourcir au maximum le délai entre le moment où une personne est appréhendée et celui où elle est jugée. L'argument apparaît tout aussi simple : réduire l'arriéré judiciaire et l'engorgement des prisons dû aux détentions préventives. Voilà de bien bonnes raisons. Voyons cela.

Le prévenu a été arrêté et placé en garde à vue. Un rapport des faits est établi. Le prévenu peut faire appel à son avocat. Cependant, tout le monde n'a pas la chance de disposer d'un avocat qu'il peut décrocher immédiatement. Dans ce cas, il « bénéficiera » d'un défenseur commis d'office. Avant le passage devant le juge, le prévenu et son défenseur pourront se voir

rapidement pour se concerter. Mais le seul élément tangible sur lequel tout va reposer, c'est le rapport rédigé. Les avocats entendus à la radio suggéraient que le prévenu essaie de prendre contact le plus rapidement possible avec un proche afin que celui-ci tente de réunir des faits et des témoignages susceptibles d'étayer la défense. Là encore, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne.

Les avocats ajoutaient qu'il restait la possibilité de solliciter un report d'audience... mais que c'était souvent très mal vu. En effet, les juges doivent traiter les affaires à la chaîne et tout report constitue un surcroît de travail qui ne fait qu'augmenter la las-

situde engendrée par cette « justice » tayloriste. Bien loin l'idée de mettre en doute la conscience professionnelle de ces magistrats ou des avocats ou de la personne qui a rédigé le rapport des faits. Chacun fait certainement tout ce qu'il peut pour servir la justice. Mais où est la sérénité indispensable à cette justice ? Quelle place trouve ici le droit à la défense ?

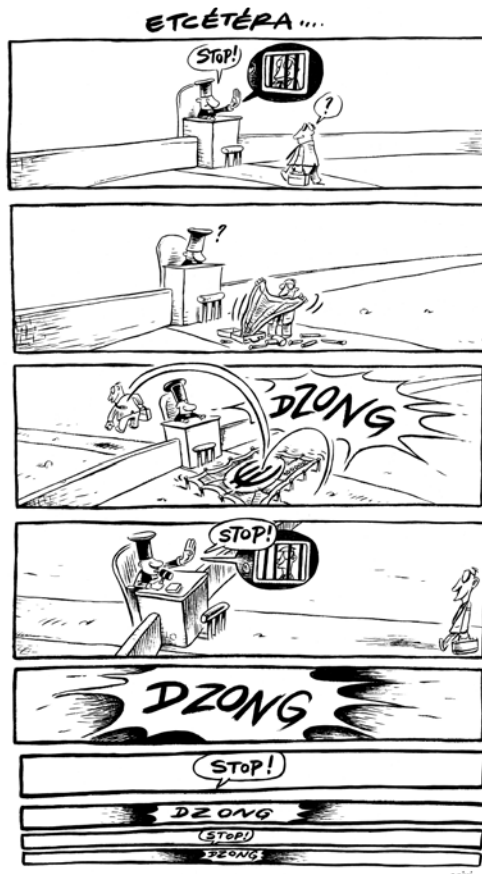
La seconde procédure, aux antipodes de la comparution immédiate, relève d'une justice transactionnelle. Elle concerne avant tout la criminalité en col blanc. La personne accusée d'une malversation peut négocier une réparation financière pour les actes commis. Une fois

la transaction acceptée, l'action judiciaire est éteinte. Là encore, nous retrouvons de bonnes raisons d'agir ainsi : une sanction est bien appliquée, évitant ainsi le risque de prescription engendré par d'éventuelles manœuvres dilatoires ; et la procédure peut contribuer à réduire l'arriéré judiciaire.

Dans les deux cas, puisque nous ne pouvons accorder à la justice les moyens nécessaires à sa bonne application, modifions les modalités d'application de la justice.

Justice transactionnelle, amnistie fiscale, droit de polluer contre rétribution. Un monde où tout peut s'acheter et se vendre repose-t-il encore sur un contrat social ou sur un pacte avec le diable ?

Février 2016



GÉOPOLITIQUE DU CHAOS



Grégoire Lallier, Michel Collon
Jihad made in USA



Bahar Kimyongür:
L'Occident dans les Guerres au Moyen Orient

Brezinski est le grand penseur des guerres US au Moyen Orient. Dans les années 1970, les États-

Unis ont armé les Talibans contre l'URSS. Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, ils ont bombardé l'Afghanistan en guise de représailles, en parlant de démocratie et de libérer les Afghanes. En Irak, le prétexte de la présence d'armes de destruction massive n'est pas vraiment passé auprès des populations occidentales ; mais que répondre à la noble mission d'aller apporter la démocratie ? En Libye, il a fallu inventer un 'printemps libyen', une révolte de la population contre le dictateur Kadhafi alors que l'est du pays, la région de Bengazi était tenue par un clan hostile ; le Conseil national de la transition a établi la charia, e. a. De même en Syrie, il y aurait eu soulèvement spontané des populations réprimé dans le sang. Certes, les raisons de mécontentement en 2011 étaient bien réelles : plusieurs mauvaises récoltes dues à la sécheresse, des privatisations, des réductions d'aide sociale. Mais d'emblée il y a eu une présence étrangère cherchant à renverser le gouvernement en place. Les djihadistes sont soutenus par l'Arabie saoudite et le Qatar (eux-mêmes soutenus par les États-Unis) ; la Turquie d'Er-

dogan, poste avancé des États-Unis, sert de porte d'entrée aux combattants 'radicalisés' venant de l'Occident. La stratégie était simple : puisque la famille El Assad est alaouite et que la majorité des Syriens sont des musulmans sunnites, il suffisait de jouer sur l'argument confessionnel. Mais cela n'a pas marché, l'armée est en grande partie restée derrière le président, en partie par fidélité au nationalisme arabe qui s'est forgé dans le contexte de la colonisation. Entre-temps la volonté de puissance mondiale du Califat (Daech, état islamique) est devenue à son tour fort contrariante pour ceux qui l'ont tout d'abord soutenu.

Les causes des guerres sont économiques, pas seulement dans la recherche de matières premières ou de débouchés, mais parce qu'elles s'enracinent dans les inégalités sociales exacerbées au nom de la compétitivité (les 'Trente Glorieuses' ayant, chez nous du moins, constitué une parenthèse). La guerre sert aussi à contrôler. L'autre motivation est géopolitique.

Et partout, toujours, la première bataille à livrer est celle de l'information.



Illustrations de Titom,
mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0/be

Des élections sociales pour une réelle démocratie économique et sociale !

Eric Nemes

Du 9 au 22 mai 2016 dans des milliers d'entreprises du secteur privé seront organisées des élections sociales. Ces élections, en principe obligatoire dans toutes les entreprises de plus de 50 personnes, permettent aux travailleurs d'élire les délégués qui les représenteront pour les quatre prochaines années.

Ces élections sont importantes car elles permettent aux travailleurs de faire entendre leur voix dans l'entreprise et de choisir des représentants plus ou moins revendicatifs ou participatifs... et globalement de mesurer les rapports de force entre salariés et employeurs dans la sphère économique et entre les différents syndicats, au Conseil National du travail, au Conseil Central de l'économie et dans le groupe des 10!

L'employeur est tenu d'organiser des élections :

- au Comité pour la Prévention et la Protection du Travail (CPPT) dans les entreprises de plus de 50 travailleurs et
- aussi au Conseil d'entreprise (CE) dans celles de plus de 100 travailleurs.

Et dans les entreprises plus petites? Suivant la Commission paritaire, à partir de 10, 20 ou ... travailleurs, les organisations

syndicales peuvent désigner un délégué syndical.

Etre représentant au CPPT, c'est notamment:

- être à l'écoute de ses collègues,
- relever les problèmes qui se posent dans l'entreprise en matière de sécurité, de santé ou de bien-être au travail
- discuter avec le conseiller en prévention et l'employeur pour améliorer concrètement la situation : la qualité de vie au travail, les équipements de protection, l'environnement, le bruit, le stress, ...

Etre représentant au CE, c'est notamment :

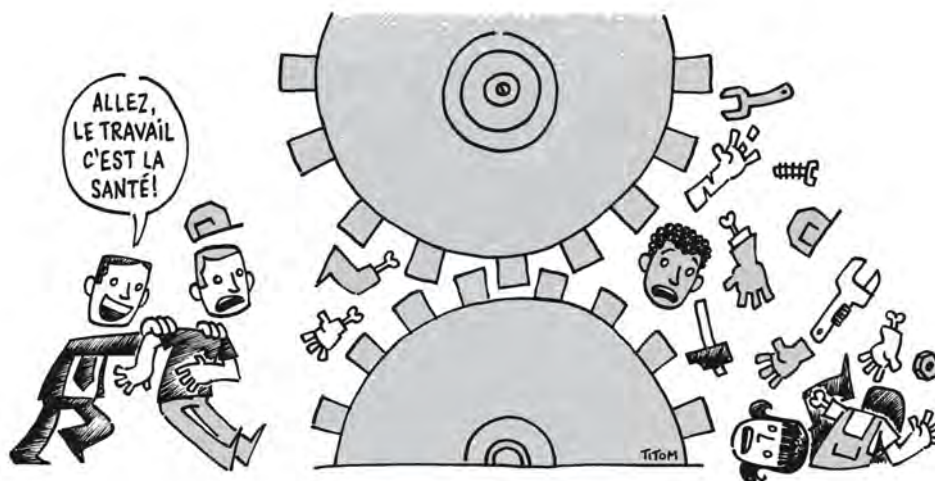
- recevoir les informations et donner son avis sur la santé économique de l'entreprise, l'évolution de l'emploi, la productivité, les perspectives, ...
- avoir son mot à dire sur le règlement de travail, les vacances annuelles, les critères de licenciement et ré-embauche, les modifications dans l'organisation du travail,..., le respect de la législation sociale, la nomination du réviseur d'entreprise ;
- mais aussi le recours aux heures sup., au travail intérimaire et à la sous-traitance

Normalement ces organes se réunissent une fois par mois, et

assurent ainsi un réel dialogue social et la démocratie économique dans l'entreprise.

Conclusion.

À Attac, nous pensons qu'il faut compléter la démocratie politique qui assure l'arbitrage entre les attentes de tous les citoyens et vise l'intérêt général, par une réelle démocratie économique et sociale dans les entreprises. En effet, une fois défini l'intérêt général dans la loi, il faut veiller à sa mise en œuvre, son exécution, ... et à ce moment un réel contre-pouvoir dans la production des biens et services est indispensable. Mais ce rôle est souvent dénié aux syndicats qui sont dénigrés ou instrumentalisés par le pouvoir. Les attaques sur le droit de grève fragilisent encore davantage la démocratie. Certes, la «loi travail» et la condamnation à de la prison ferme de huit syndicalistes de Good-year, c'est en France, mais l'objectif du gouvernement belge, tout aussi en phase avec les milieux patronaux, est bien le même : court-circuiter les syndicats, nier leur représentativité. La vraie démocratie passe par les élections sociales et syndicales!



Illustrations de Titom,
mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0/be

« Être né quelque part, pour celui qui est né, c'est toujours un hasard »



Christiane Taubira,
Murmures à la jeunesse
Philippe Rey, 2016

Christiane Taubira publie ce livre au moment du projet de loi de déchéance de nationalité aux personnes radicalisées en France. La veille, elle a annoncé sa démission du gouvernement de François Hollande. Christiane a mal à sa République...

« C'est une faveur qui remonte du fond des âges et porte la mémoire du monde. Une génération peut éclairer le présent et offrir à la suivante de choisir l'épaisseur et les couleurs de son propre présent. Par temps troubles et incertains soumis à des bouleversements ardu à lire, cette faveur se fait devoir. »

Christiane Taubira reproche au gouvernement français en place d'avoir répondu à la violence par une autre forme de violence, symbolique celle-là, la déchéance de nationalité, mais qui n'en est pas moins brutale pour la cause, et parfaitement vaine : « Ils ne meurent ni Français ni binationaux,

ils meurent en morceaux. » (p.33) L'ancienne garde des sceaux s'appuie sur de grands poètes, des philosophes, des chanteurs, ceux et celles de la culture dite « cultivée », comme celles et ceux de la culture « d'en bas ». Elle contourne, évite et fait vaciller les clichés des jeunes embrigadés, ne laissant pas de place aux stéréotypes. A demi-mot, elle parle du problème des prisons, qui ne sont pas forcément la case départ de l'embrigadement (durant son mandat, Christiane Taubira a entamé une réforme des peines carcérales). Elle analyse le profil des « radicalisés », tente d'éloigner l'idée qu'on s'en fait : un jeune de banlieue, paumé, peu instruit, issu d'un milieu culturel pauvre, avec des origines étrangères, car il y a aussi tous les autres, qui n'entrent pas dans ces statistiques. Elle nous interpelle sur le sens des mots, la qualification et la définition qu'on peut ou qu'on veut donner aux choses et aux faits. Ce sens n'est jamais anodin, il est toujours porteur d'une idéologie qui sous-tend et soutient les contours d'un monde (pour approfondir l'idée, voir notre atelier sur le sens des mots. le lundi 25 avril). En passant par la définition étymologique de la Constitution, pour évoquer notre histoire, elle rappelle le sens que revêtent les mots nationalité et citoyen-neté. Comme nos premiers intervenants du cycle 'Géopolitique du chaos' (Lalieu, Collon, Kimyongür), elle se pose la question du rôle joué par nos démocraties occidentales et colonialistes dans cette émergence d'un terrorisme nouveau.

La déchéance de nationalité témoigne d'une société qui vire vers le sécuritaire (et non le sécurisant), un emplâtre sur une jambe de

bois. Mais on ne prend pas le problème à la base, en cherchant d'où il vient. Cette loi s'oppose d'ailleurs à plusieurs textes officiels et internationaux signés (mais pas forcément ratifiés) par la France. L'auteur rappelle également des pages sombres de l'Europe du Nord, durant laquelle la nationalité et l'origine ont justement été problématiques. L'histoire est toujours un enseignement pour des actes qu'on peut poser ultérieurement. Les religions sont aussi décortiquées, dans ce qu'elles peuvent avoir de bon, d'ouverture et de respect de l'être humain, mais aussi dans les extrémismes qui leur sont intimement liés.

La dernière partie de ce livre s'ouvre sur le peuple, les citoyens, qui se sont rassemblés dans la rue, ceux qui ont aidé, qui ont partagé, ceux qui ont secouru. Tous ceux-là nous rappellent la bonté et la beauté des êtres humains. Si ceux-là sont capables de résilience, alors ses dirigeants doivent se montrer à la hauteur, à sa hauteur.

Un livre à offrir, à partager, à oublier sur un banc, comme un acte de désobéissance civile. Mme Taubira, merci pour ton espoir, tes murmures à la jeunesse, tes murmures à notre jeunesse. Tu ré-enchantas mon monde.

« Le monde actuel ne manque pas de dangers. Chaque génération a connu sa part. Et forgé ses réponses, originales, frémissantes, audacieuses, toniques, sensibles, maladroites, démesurées, mais les siennes. »
(p. 69)

L'AGENDA D'ATTAC LIÈGE

www.local.attac.org/liege



Lundi 25 avril, 19h30*

Mots et maux du pouvoir

Première réunion d'un groupe de réflexion sur des mots clés

Mercredi 27 avril, 19h30

débat mouvant sur allocation universelle et sécurité sociale, animé par Eric Nemes et Broc (dans le cadre d'un cycle de réflexion autour du «revenu de base»)

Salle de l'Article 23

Dimanche 1er mai

Présence militante place Saint Paul

Lundi 2 mai, 19h30*

Groupe de coordination

Jeudi 12 mai, 19 h.

Projection du film *La tourmente grecque II*

Débat avec le réalisateur Philippe Menut

Salle Lumière, 2^e étage place du 20Août, ULg

Mardi 17 mai 7 19h30

Exposé de Nicolas Franka sur la création monétaire

Au local S50 bâtiment central de l'ULg

Mercredi 18 mai, 19h et 19h30*

AG statutaires

Soyons nombreux à manifester notre intérêt pour la vie démocratique de notre association.

Posez votre candidature. Venez commenter les différents rapports présentés...

Lundi 23 mai, 19h30*

Groupe de réflexion sur les mots-clés

Mercredi 25 mai 7 20 h.

Projection du film *La loi du marché*, avec Vincent Lindon

Débat avec Brigitte STREEL, secrétaire permanente à la CNE en charge notamment du personnel des grands magasins

Dans le cadre du festival de résistance à Dison

Centre culturel, Rue des Ecoles 2

Jeudi 26 mai, 19h.

Ciné-débat à partir du film *Je suis le peuple*,

avec Heba Medhat-Lecocq, Égyptienne, enseignante à Paris 3 et ULB

Dans le cadre de notre cycle Géopolitique du chaos

Salle Lumière, 2^e étage place du 20Août, ULg

Dimanche 29 mai*

Tenue de stand et proposition de jeu

dans le cadre des activités de quartier «Place à Nous»

Lundi 6 juin 7 19h30*

Groupe de coordination

Jeudi 16 juin, 19 h.

Conférence débat avec François Gemenne

(Professeur en sc. politiques et sc. sociales)

Géopolitique du chaos migratoire : crise de l'asile, crise de l'Europe

Dans le cadre de notre cycle *Géopolitique du chaos*

Salle Lumière, 2^e étage place du 20Août, ULg

Mercredi 22 juin, 19h.

Ciné-débat à l'occasion du 40^e anniversaire du putsch en Argentine

The Argentina Experiment (2011), du réalisateur grec

Yorgos Avgeropoulos, avec Patricia Willson, originaire d'Argentine, très impliquée dans tout ce qui s'y passe

Article 23, place Emile Dupont

Vendredi 24 juin, 18 h.

Conférence-débat et souper avec Paul Jorion

à l'Aquilone, 25 bd Saucy

(lieu et intervenant à confirmer)

Lundi 4 juillet, 19h30

Groupe de coordination

(12 avenue du Hêtre)

Lundi 22 août, 17 h.

Réunion d'été, dont préparatifs université d'automne

(12 avenue du Hêtre)

Samedi 3 et dimanche 4 septembre†

Retrouvailles (présence militante)

Jeudi 22 septembre, 20 h.

Projection du film *Demain* de Cyril Dion et Mélanie

Laurent. Débat avec Aline Fares

Espace Duesberg, Gérardchamps, Verviers

Vendredi 7 octobre, 20h30

en prélude à l'Université d'automne représentation de

la pièce *Money!* réalisée et mise en scène par Françoise

Bloch suivie d'un débat avec la réalisatrice

au TN, bd Jacquemain, Bruxelles

Samedi 8 et dimanche 9 octobre

Université d'automne (voir présentation dans ces pages)

Théâtre universitaire, quai Roosevelt

**Beau-Mur, rue du Beau-Mur 50, 4030 Liège*



Photo : laparisienmiliterie.com